

Quelle politique pour la famille? Table ronde à l'Université aujourd'hui

Avant le débat de cet après-midi, trois questions à Jean Blanchard, du Mouvement populaire des familles



Jean Blanchard
Mouvement
populaire
des familles

«Comment allier sciences sociales et société? L'élaboration des politiques familiales en question.» C'est le titre de la table ronde qui réunit cet après-midi à Uni Mail chercheurs, politiciens et acteurs du monde associatif. Dont Jean Blanchard, secrétaire général du Mouvement populaire des familles, une structure qui œuvre depuis 1942 pour améliorer les conditions de vie des familles en Suisse.

Quels sont les dossiers brûlants de la politique familiale?

Il y en a beaucoup... Au plan national, le congé parental, par exemple. En tant que tel, il est inexist-

tant, ce qui ne permet pas aux parents d'accueillir correctement le nouveau-né et de contribuer à son éducation première. Et le partage équitable du travail domestique entre père et mère n'est de loin pas assuré. Nous militons pour un congé rémunéré permettant à la mère et au père de travailler à 50% pendant deux ans.

Et à Genève en particulier?

Je ne vous surprendrai pas en disant que le logement est un enjeu crucial de la politique familiale dans le canton. En vingt ans, le nombre de logements sociaux a été divisé par deux - pour ne plus représenter que 10% du parc im-

mobilier - alors que la population a augmenté de 100 000 habitants. L'Etat doit impérativement prendre des mesures, par exemple favoriser la création de coopératives ou acquérir des logements et les mettre à disposition des familles.

Qu'attendez-vous de ce débat?

Le dialogue avec les chercheurs est essentiel. Pour émettre des revendications précises en matière de politique familiale, il faut disposer de chiffres, d'indicateurs pointus. Actuellement, ce n'est pas le cas: on ne sait par exemple pas, au niveau cantonal, quel est le revenu médian d'une famille selon qu'elle comprend un, deux ou trois enfants. C'est pourquoi nous demandons la création d'un Observatoire cantonal de la famille, à l'instar de ce qui se fait déjà pour l'emploi. **M.ES.**